



Compte-rendu du CHS-CT du 5 avril 2018

24/05/2018

Ce premier CHSCT de l'année a eu, comme d'habitude, un ordre du jour très chargé.

La CGT a lu la déclaration liminaire (ci-contre).

Vote du PV du CHSCT du 1/10/2015

Ce PV est adopté. Le président souhaite améliorer l'approbation des PV. Il va faire en sorte que l'on aboutisse à ce que le PV d'un CHS soit approuvé lors de la séance suivante.

Effectivement on ne peut se satisfaire de la situation actuelle avec des PV bloqués ou approuvés plus de 2 ans après la tenue du CHS ...

La CGT a donné son accord à l'enregistrement des débats. Cela permettra en cas de désaccord sur le PV de pouvoir trancher sans attendre.

La note ministérielle d'orientation pour 2018.

La présentation de cette note est faite cette année par le président du CHS. Faut dire que pour ce premier CHS de l'année ni l'ISST ni le Médecin de Prévention ne sont présents. La CGT a déploré cette situation et a demandé qu'à l'avenir M. Maizy propose plusieurs dates aux réunions. Ceci permettrait de choisir une date qui convienne à tout le monde. A suivre...

A noter qu'une nouvelle **fiche d'impact** est prévue lors de restructurations de service. Elle est plus précise que la précédente et oblige la Direction à fournir des « livrables » lors des nouveaux projets. La CGT a fait remarquer que ces documents doivent être fournis « le plus en amont du projet ». Le président a indiqué que lors du prochain CHSCT une fiche d'impact serait proposée pour la création du service CSRH et ses conséquences. Il s'est voulu rassurant en indiquant que les emplois actuels du service RH seraient transférés à la Forpro.

Déclaration liminaire de la CGT au CHSCT de la DISI Sud-Ouest du 5.04.2018

Ce premier CHSCT de l'année est réuni dans un contexte social particulier au niveau national. Les salariés sont mobilisés dans plusieurs secteurs, notamment dans les services publics et la fonction publique. Ils expriment leur ras le bol et revendiquent, en substance, des moyens pour assurer leurs missions, le maintien de leur statut et des augmentations de salaires ... Le gouvernement met de l'huile sur le feu et caricature leurs revendications de salariés, notamment celles des cheminots, en essayant d'opposer les salariés aux usagers qui, eux aussi, pâtissent de la politique actuelle !

A la DGFIP la mobilisation a été remarquable et traduit bien le malaise des personnels. On ne fait pas grève pour se faire plaisir ! 40 % de grévistes ce n'est pas rien. La Direction devrait en tenir compte et arrêter de nous faire croire à des lendemains qui chantent alors que se met en place depuis des années une vaste opération de démolition et d'abandon de missions.

A la DISI Sud-Ouest 56 % des collègues ont débrayé. L'inquiétude est bien là et les taux enregistrés sur les ESI de Bordeaux (62 %) et Poitiers (65 %) ne peuvent être ignorés. La Direction serait bien inspirée d'en tenir compte et de s'interroger aussi bien sur les réformes menées que sur le management pratiqué. L'information récente de la fusion de certaines DISI n'est pas là pour rassurer. Quel avenir pour les ESI et pour notre informatique de manière plus générale ?

Votre venue récente à l'ESI de Poitiers s'est voulue rassurante mais n'a fait que confirmer que la DGFIP tangué... Les personnels ne peuvent se contenter d'une vision à 3 ans et vivre dans l'incertitude sur l'avenir en permanence.

Le bilan DUERP/PAP 2016/2017 montre clairement l'impact des Risques Psycho-Sociaux : 40 % des situations d'exposition sont relatives à ce type de risque. Les actions à mettre en œuvre en la matière ne peuvent être sous estimées. Le bilan national sur 2016 en matière de RPS indique que si « on retrouve des actions sur l'organisation du travail et sur le management (prévention primaire), il est à noter que ces études ne sont que rarement initiées en amont de la survenue des difficultés ».

La délégation de la CGT à ce CHSCT :

- Louis RUMEAU - ESI Bordeaux
- Béatrice BOISSON - ESI Poitiers
- Vincent DEUDON - ESI Bordeaux
- Nicolas FABRE - ESI Bordeaux

suite page 2

Prochain CHS-CT le 7 juin 2018

Bilan 2017 du fonctionnement du CHSCT

Bilan avec la mise en place des Registres SST dématérialisés.

La Direction a demandé l'accord du CHS pour pouvoir archiver les lignes clôturées du registre. Les organisations syndicales ont donné leur accord, du moment que ces lignes restent consultables.

La CGT a demandé qu'une information soit faite aux agents sur la possibilité de déclarer les accidents survenus sur le parking de la cité comme accident de service.

Sur la nouvelle présentation analytique sur Duerp/Par 2016/2017

Il reste 4 risques C non résolus au 31/12/2017. Escalier Poitiers / CID 31 stockage / Plan de charges G2A (Bx) / à compléter.

La CGT a fait remarquer qu'il était difficile de qualifier de « résolu » les mesures organisationnelles prises suite à des risques psychosociaux déclarés dans le DUERP. Il conviendrait de faire un bilan de ces mesures. Le président s'est contenté d'indiquer qu'il fallait bien détailler la mesure de prévention et voir s'il était nécessaire de remettre le risque en 2018.

Questionnaire d'évaluation sur les mesures prises suite au DUERP/PAP 2016/2017.

Seuls 48 collègues ont répondu sur les 137 qui se sont connectés sur le lien envoyé par la Direction dans le mél du 5/01.

La CGT a regretté les conditions de la consultation : un mél au tout début janvier, mélangé parmi tant d'autres.... Alors que les personnels venaient de participer de manière importante aux réunions de travail sur l'actualisation du DUERP, le mél est passé à côté en interrogeant sur le bilan du PAP 2017 ! Cette consultation aurait dû être mieux relayée par la Direction et un rappel aurait dû être fait. Dans ces conditions l'analyse des résultats est difficile et aucune conclusion ne peut être tirée.

BUDGET 2018

La part agent n'a pas bougé depuis 3 ans (**117,50 €**). Par contre, comme les effectifs baissent la dotation globale pour la DISI baisse.

Le tableau que nous publions (page 3) reprend les dépenses retenues lors de ce CHS.

Le Président a refusé de donner suite à la proposition d'achat d'un siège adapté pour l'ESI de Toulouse pour faire des massages sur la pause méridienne. Massages qui auraient été effectués par une collègue ayant la formation nécessaire. La somme demandée était pourtant modique... Pour la CGT il est regrettable d'évacuer cette proposition sans la possibilité d'en discuter. Tout ce qui concourt à améliorer les conditions de vie au travail devrait pourtant être pris en compte !

La CGT et la CFDT sont revenus sur l'opposition de principe de l'ESI de Bordeaux de permettre des formations « sécurité » à la cité administrative de Bordeaux, sous prétexte de la présence d'un PC sécurité. **Cette position ne reposant sur aucune base officielle**, le CHS a décidé d'ouvrir cette possibilité. Il sera procédé à un recensement des collègues afin de savoir s'il y a un nombre suffisant de volontaires pour pousser à une formation lors du prochain CHS. A noter la problématique particulière des collègues CIDs qui se déplacent régulièrement.

Déclaration liminaire de la CGT (suite de la page 1)

La CGT partage cette analyse et vous comprendrez donc notre insistance en la matière. La note ministérielle est précise sur ce point en indiquant que ce sont bien les mesures de prévention organisationnelles qui sont, en ce qui concerne les RPS, les plus efficaces.

A titre d'illustration nous souhaiterions évoquer une mesure de la Direction qui va contribuer à rajouter de l'inquiétude parmi les personnels. Il s'agit du suivi de compétences mis en œuvre en 2018 pour les cadres supérieurs et les inspecteurs des services centraux et structures assimilés et expérimenté en 2018 pour les vérificateurs et chefs de brigades d'une DIRCOFI et 12 DRIFP ou DDFIP. La Direction Générale veut donner encore davantage de manœuvres aux directions locales pour s'engager dans une logique de gestion « au choix » des agents au mépris des règles de gestion en vigueur jusqu'à présent.

Nous faisons le lien entre cette mesure et le recensement des compétences des personnels de l'informatique demandé récemment aux équipes dans le cadre de la nouvelle version de l'application 3E. Dans quel but sont recensées les « compétences » des collègues ? Pourquoi ce suivi est fait nationalement ? La CGT condamne cette orientation qui va rajouter de la pression sur les personnels. Tout cela pour à terme leur imposer une mobilité forcée sur un poste de travail imposé voire un autre service !

Nous déplorons l'absence du médecin de prévention et de l'inspecteur hygiène et sécurité lors de ce CHSCT. Ce sont des acteurs majeurs du comité qui devraient être présents lors de nos réunions. Nous vous demandons donc à l'avenir de proposer plusieurs dates pour la tenue des instances, ce qui favoriserait la présence des différents acteurs.

La CGT Finances publiques continuera à porter les revendications des personnels à tous les niveaux ! La mobilisation doit continuer contre le naufrage annoncé de notre administration.

**BUDGET CHS 2018 : dépenses retenues lors du
CHSCT du 5/04/2018**

	Budget restant à répartir	53 110,00	
	Dépenses déjà réalisées	495,42	achats décidés en 2017 , payés en 2018
	Budget à répartir	52 614,58	
ESI	Nature dépense	Retenu CHS	Observations
I – Conditions de travail			
ESI Toulouse	Formation « prévention pathologies méca	950,00	style formation gestes/postures
ESI Toulouse	Formation « secouriste recyclage »	600,00	
ESI Toulouse	Formation gestion stress niv2	990,00	reconduction de l'année dernière
ESI Poitiers	Formation geste et posture	1 000,00	
ESI Poitiers	Formation « ergonomie du travail sur écr	990,00	
ESI Poitiers	Formation gestion du stress	1 000,00	
ESI Poitiers	Formation gestion des conflits	1 100,00	
	<i>Sous-total Conditions de travail</i>	6 630,00	
II – Hygiène et santé			
ESI Poitiers	Solution oculaire	69,48	pour les batteries, transpalettes, éditique
ESI Poitiers	1 aménagement de poste (pupitre coulissant)	178,80	
ESI Poitiers	Aménagement de poste : hauteur du bure	312,48	
ESI Poitiers	Aménagement de poste : fauteuil + souris	393,60	
	<i>Sous-total Hygiène et Santé</i>	954,36	
III – Prévention autres risques			
ESI Poitiers	Barre antipanique – ferme porte hydrauliq	599,06	
ESI Poitiers	Formation PSC1 gestes de premiers secours	1 670,00	remise à niveau équipe sécurité
ESI Poitiers	Formation « maniemement extincteur »	556,50	pour un groupe de 11
ESI Poitiers	Barre antipanique	410,28	
	<i>Sous-total Prévention autres risques</i>	3 235,84	
IV – Déplacements			
ESI Toulouse	Stage formation routière	1 224,00	
ESI Bordeaux	Formation bases en prévention risque ro	1 200,00	3 CIDs excentrés (1 journée)
	<i>Sous-total Déplacements</i>	2 424,00	
V – Electricité – incendie			
ESI Toulouse	Habilitation électrique initiale (2 pers)	740,00	
ESI Toulouse	Habilitation électrique recyclage (2 groupe	3 200,00	
ESI Toulouse	Habilitation électrique (cofinancement)	700,00	
ESI Bordeaux	Habilitation électrique recyclage (base)	1 380,00	
	<i>Sous-total Electricité-Incendie</i>	6 020,00	
VI – Divers			
ESI Toulouse	10 bras support 2 écrans	1 221,29	
ESI Toulouse	2 coussins réhausseur véhicule de servio	27,70	
ESI Toulouse	Gants de manutention	106,56	
ESI Toulouse	2 sac à dos à roulettes	239,76	
ESI Toulouse	Blouses de travail	91,34	
ESI Poitiers	Alimentation des trousse de secours	106,44	
ESI Poitiers	Bras écrans	93,55	
ESI Bordeaux	Achat d'une lampe frontale	13,99	Travail armoire brassage
ESI Bordeaux	2 écrans 25 QHD	677,64	aménagement poste de travail
ESI Bordeaux	Achat d'une souris verticale	75,48	prescrit par le médecin
ESI Bordeaux	Achat de KVM	191,10	1 équipement pour test
	<i>Sous-total Divers</i>	2 844,85	
TOTAL GENERAL		22 109,05	

DuERP/Pap 2018

La Président a détaillé la méthode retenue pour cette actualisation :

Au départ des groupes de travail pilotés par les IDIV. Les aspects bâtimentaires ont été sortis. Un Groupe de Travail du CHS s'est tenu ensuite pour élaborer le document définitif et déterminer le PAP 2018. Les risques ont été regroupés, pour en arriver aux mesures de préventions. Si aucune mesure de prévention n'est proposée, on sort la(les) ligne(s) concerné(e)s. Par ailleurs, ce qui n'a pas de raison d'y figurer est retiré (ex. nettoyage clavier).

La situation d'exposition qui est la plus citée c'est "Les exigences du travail" ; les mesures de prévention dans ce cas c'est de l'organisationnel ! Le Président se demande si l'on est suffisamment bon dans la communication et le pilotage de la mission... Il s'est étonné qu'il y ait 18 cas relevant de «Sécurité de l'emploi et du travail» !

La CGT s'est étonnée à son tour que M. Maizy soit étonné ! Les diverses restructurations aboutissent à terme à des suppressions d'emplois. Depuis sa création la DISI SO a perdu des dizaines d'emplois ! Il ne faut pas alors dans ces conditions être surpris de l'inquiétude des personnels. Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration liminaire, on ne peut se contenter d'une vision à 3 ans. Les informaticiens de la DISI Sud-Ouest sont disposés à évoluer, sur ce point il n'y a pas de sujet. Mais ils ont le droit d'avoir un regard sur ces évolutions, qui ne doivent pas conduire comme actuellement à la dégradation de la qualité et du service rendu. C'est exactement la même situation dans la santé, chez les cheminots et dans les services publics en général ! Il est normal que les agents soient inquiets et l'expriment.

Le Directeur nous a redonné sa vision positive de l'avenir : Toulouse avec la montée du développement, Poitiers avec Clic'Esi, une offre à venir dans les impressions dans le cadre de Cap22 et une évolution vers un centre de IIA plus poussé, Bordeaux avec le développement et le G2A... Bref, tout irait dans le bon sens... mais qui peut le croire vraiment ? Sur le travail préparatoire au DUERP, la CGT a indiqué qu'effectivement un travail sérieux avait été fait dans les groupes de travail de chaque ESI. Par contre elle a déploré le fonctionnement du GT du CHS (animé par la Direction) et l'ambiance des premières réunions. Nous avons regretté la volonté de réduire et regrouper coûte que coûte le nombre de risques : on est passé de 442 lignes à **238 dans le DUERP 2018** (376 dans le DUERP précédent). Nous avons aussi fait remarquer sur les CIDs et les manutentions que les lignes concernées n'étaient pas reprises dans le PAP. La Direction a indiqué que l'on pouvait le rajouter au PAP, tout en précisant qu'il fallait sensibiliser les DDFIP/DRFIP car nos collègues des CIDs ne sont pas des « déménageurs ».

VOTE sur le DUERP/PAP 2018 : **Abstention** : CGT , Solidaires
Pour : FO/CFDT. La CGT s'est abstenue compte tenu de la façon

Accidents services – maladies professionnelles

La présentation du bilan des accidents a été l'occasion pour la Direction de reconnaître une erreur de procédure faite par la DISI. Il y a plusieurs cas qui auraient dû passer par la commission de réformes, ce qui n'a pas été fait pour 4 cas (2 à Poitiers, 1 à Toulouse, 1 à Bordeaux). La procédure a été reprise et l'avis a été demandé à la commission des réformes.

QUESTIONS DIVERSES

- Désamiantage du socle de la cité administrative de Bordeaux.

La Direction nous a informé du planning. Décembre 2018 : mise en place du tunnel (4 mois). Janvier 2019 : travaux sur 20 mois (Sous-sol, Rdc, R+1).

Il y aurait deux pistes sur les travaux nécessaires pour remettre en état les ascenseurs. Même en période de désamiantage, il faut au minimum deux ascenseurs par tour.

- Fusion des ESI de Bordeaux : bilan.

La CGT avait demandé l'inscription de ce point en questions diverses. En effet, la véritable fusion des deux Esi bordelais a eu lieu lors de ce déménagement/réaménagement. Pour la CGT tout n'est pas réglé. La convivialité des locaux laisse à désirer. L'ESI se trouve réparti sur 5 étages ce qui ne favorise pas la communication. La CGT fait le constat que des services entiers de l'ESI ne se connaissent pas. Sans parler des problèmes de chauffage et des ascenseurs défectueux ! A l'AT, la téléphonie marche mal, alors que l'on nous avait indiqué que cela devait mieux marcher. La généralisation de l'utilisation de GART s'est faite mais est-il normal que les arrêts maladie soient suivis dans cet outil ? Sur le management, nous regrettons des notes de service « infantilissantes » (cf. bonbonnes d'eau, photocopieurs, badge de parking...) A chaque fois la conclusion est un peu menaçante...

La Direction s'est contentée de nous informer qu'une « crémaillère » serait organisée à l'ESI...Elle a confirmé que GART n'était pas destiné à suivre les congés de maladie des collègues (aucune consigne n'a été donnée en ce sens) et qu'avec l'arrivée de Sirhius on utiliserait plus l'aspect planning de l'outil. Sur le management, le but poursuivi est de prévenir les agents avant que les problèmes ne surviennent. On est obligé de le faire car sinon il y aurait des dérapages (ex du 11ème avec ceux qui ne respectent pas le tri sélectif).

Une fois de plus nous avons dénoncé ce type de management qui se révèle au final improductif !!!

Examen du RSST

L'examen du registre a été l'occasion de revenir sur l'ambiance thermique à l'ESI de Bordeaux.

La Direction a précisé que toutes les informations sur le chauffage avaient été données. Il y a des travaux actuellement sur la dépose des brises vues extérieurs ... il y aura ensuite pose de film. Une intervention du prestataire (sur les sondes) a été faite... On a pu gagner 1 à 2 degrés.

Les organisations syndicales sont réintervenues sur cette situation. Les relevés de températures fournis sont curieux, le WE il y a les mêmes indications... La Direction n'a aucune solution si ce n'est de nous dire « d'ouvrir les portes » si cet été il fait 30° dans les bureaux ! A noter qu'un nouveau règlement intérieur pour la Cité serait en cours d'élaboration...

Compte rendu de la visite de l'ESI de Poitiers (art 52)

Le président n'a pas souhaité valider le compte rendu de cette visite proposé par la secrétaire du comité, considérant qu'il n'était pas « abouti » et qu'il ne « l'avait pas reçu officiellement ».

La CGT a fait remarquer qu'il avait été transmis officiellement par la secrétaire à la Direction (service RH) et qu'il avait été visé par les différents intervenants de la délégation ayant procédé à la visite.

Dans ces conditions on s'attendait à un retour officiel lors de ce CHS.

Au final M. Maizy a indiqué qu'il allait être « repris » afin de pouvoir l'examiner officiellement !